

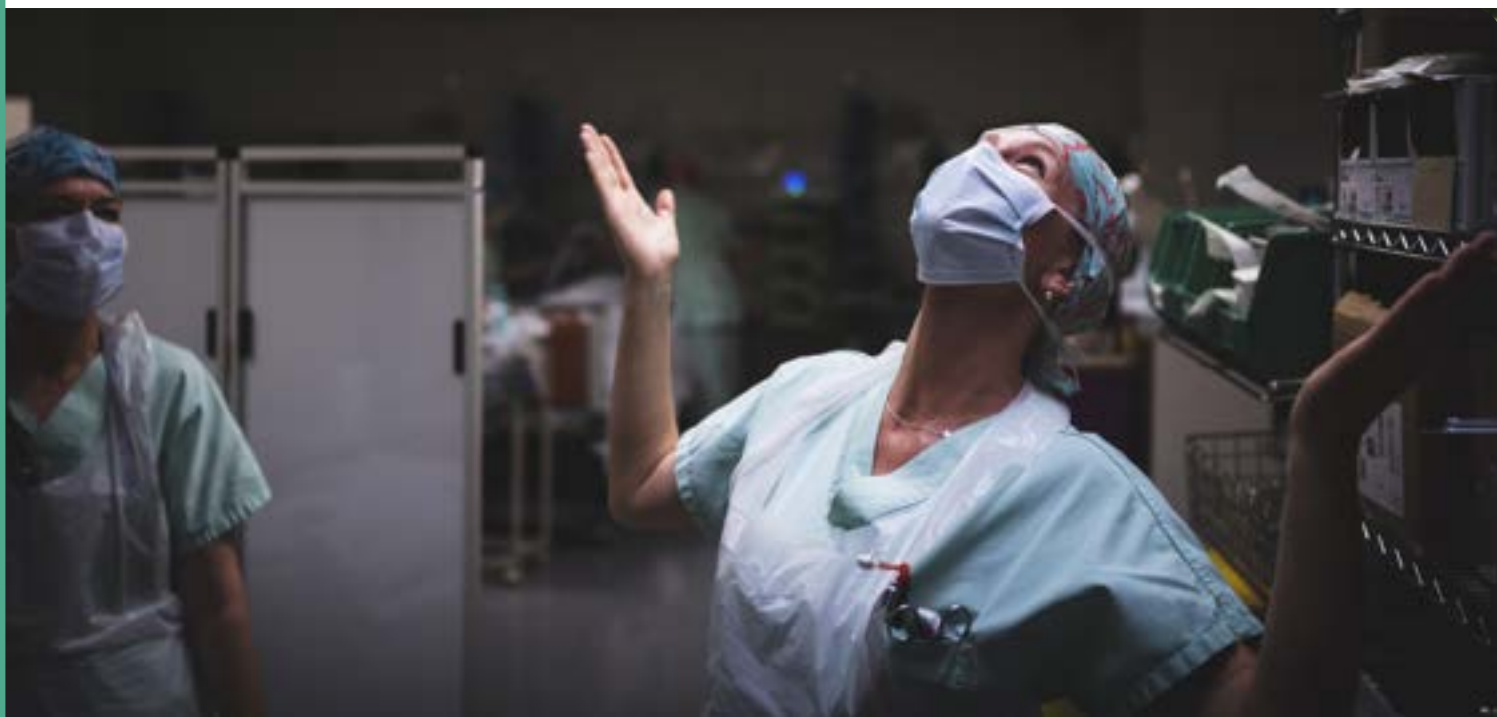


CENTRE
HOSPITALIER
de GRASSE

Centre hospitalier engagé envers ses patients

MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

Dossier de présentation
2026



ÉDITO



Le Centre Hospitalier de Grasse participe au développement de l'attractivité et du rayonnement de notre territoire, notamment dans le domaine économique, où la santé est une préoccupation essentielle pour les entreprises et leurs collaborateurs.

Dans ce contexte, nous souhaitons offrir la possibilité aux acteurs économiques implantés sur notre territoire de s'associer à cette dynamique et soutenir des projets pour :

- Améliorer notre offre publique de santé,
- Participer à l'innovation technologique et médicale,
- Contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et des conditions de travail.

Dans le cadre du mécénat, votre soutien apporté à la santé publique constitue également pour votre entreprise un enjeu majeur.

Soutenir votre hôpital, c'est la garantie que 100% des dons sont affectés à notre établissement et pour le projet qui vous tient à cœur !

Alors, tous ensemble, associons nos forces et innovons ensemble pour la santé !

La Direction



NOTRE HÔPITAL

Le Centre Hospitalier de Grasse est un établissement public important de santé sur le territoire des Alpes-Maritimes et est idéalement situé en accès direct de la pénétrante Cannes-Grasse. Il est composé de trois sites hospitaliers qui permettent une gestion de proximité. Le service des Urgences est ouvert 7j/7, 24h/24 et garantit ainsi aux patients une prise en charge de qualité.

Excellence

Il possède une **capacité d'accueil de 555 lits** et **emploie plus de 1 600 personnes** aux compétences diverses et variées. Il est d'ailleurs reconnu dans plusieurs activités telles que : la maternité, la pédiatrie-néonatalogie, la filière gériatrique, la cancérologie gynécologique ou encore la pneumologie ; le tout soutenu par un plateau technique performant.

En 2022, la Haute Autorité de Santé (HAS) a attribué au Centre Hospitalier de Grasse la **certification qualité des soins confirmée**.

Chaque année, ce sont près de **187 000 consultations externes** qui y sont réalisées, plus de **48 000 passages aux Urgences** et près de **1 800 naissances**.

Engagements

Dans une **démarche responsable et inclusive** l'établissement est sensible aux enjeux du handicap et veille à l'accessibilité de ses services et à l'intégration des personnes en situation de handicap. Conscient de son impact environnemental, il s'inscrit également dans une **dynamique de développement durable** à travers des actions concrètes telles que la réduction des déchets et la maîtrise de sa consommation énergétique. Par ailleurs, en tant que **Lieu de Santé Sans Tabac (LSST)**, le CH de Grasse est résolument engagé dans la prévention des risques liés au tabac et à ce titre, ne peut recevoir aucun financement de l'industrie du tabac dans le cadre de ses projets.

Ouverture

Le Centre Hospitalier de Grasse poursuit une dynamique de partenariat et d'ouverture sur son territoire. Ainsi, il est membre du Groupement Hospitalier de Territoire des Alpes-Maritimes (GHT 06) dont l'établissement support est le CHU de Nice. Il développe de nombreuses coopérations et actions de prévention en santé publique avec les établissements publics et privés du département et du Var, ainsi qu'avec les professionnels de santé de la ville.

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

SOUTENIR NOS PROJETS POUR...



AMÉLIORER
le confort des
patients



FAVORISER
l'innovation



CONTRIBUER
à ce que l'hôpital
devienne un lieu
de vie



REMERCIER
les services et leurs
équipes

BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES DU MÉCÉNAT



DÉFISCALISATION

Une réduction d'impôt de
60 % du montant du don
(dans la limite de 20 000 €
ou 0,5 % du chiffre d'affaires
HT, pouvant être reportés
sur cinq exercices).



REMERCIEMENTS

Des contreparties au
mécénat sont autorisées
(communication,
événementiel, etc.) dans la
limite de 25 % du montant
du don.



AUTRES AVANTAGES

Ancrage territorial,
incarnation des valeurs de
l'entreprise, communication
interne et externe,...

FAIRE UN DON C'EST SI SIMPLE



- **SCANNER LE QR CODE,**
 - Imprimer et remplir le formulaire,
 - Préciser « le nom du projet » sur la page 1,
 - Choisir le moyen de règlement (chèque ou virement),
 - Envoyer le formulaire + chèque au service Mécénat :

Service Communication & Mécénat - CH Grasse,
Chemin de Clavary 06130 GRASSE

- **OU ALLER SUR WWW.CH-GRASSE.FR > FAIRE UN DON**

CONTRIBUER COMME VOUS LE SOUHAITEZ

La procédure de mécénat s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions fiscales prévues par la loi du 1er août 2003 relative au mécénat.



MÉCÉNAT FINANCIER - Don financier :
défiscalisation de 60 % sur votre participation.

MÉCÉNAT EN NATURE - Don de matériel, de matériaux ou de fournitures :
défiscalisation de 60 % sur la valeur vénale HT.

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCE - Prestation de service :
défiscalisation de 60 % sur votre estimation du prix de revient.

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



OFFRES DE DONNS ET CONTREPARTIES

		Mécène	Grand Mécène	Mécène Bienfaiteur	Mécène Ambassadeur
Valorisations		A partir de 2 500€	5 000€	10 000€	A partir de 30 000€
Image	Mention du Mécène : - logo site internet (page mécénat) - article intranet du CHG - publication réseaux sociaux du CHG (LinkedIn, Facebook, Instagram)	✓	✓	✓	✓
	Mention du Mécène : - encart dans le journal interne mensuel du CHG « Parfums de santé » - article site internet du CHG (page d'accueil actualités)		✓	✓	✓
	Plaque du Mécène avec logos à la localisation du projet financé				✓
Évènementiel	Invitation aux événements institutionnels et inaugurations des projets du CHG	✓	✓	✓	✓
	Inauguration et prise de parole du Mécène lors de l'inauguration du projet financé		✓	✓	✓
	Prise de parole du Mécène lors de notre Soirée annuelle des Donateurs			✓	✓
	Invitation à la Soirée annuelle des Donateurs	2 invitations	4 invitations	6 invitations	12 invitations
Presse	Rédaction conjointe d'un communiqué de presse et contact média pour éventuelle valorisation dans la presse locale ou spécialisée				✓

Avantage fiscal dans le cadre du mécénat (article 238 Bis du CGI)

Réduction d'impôt	1 500€	3 000€	6 000€	18 000€
Valorisation des contreparties	625€	1 250€	2 500€	7 500€
Coût net de votre don	375€	750€	1 500€	4 500€

Nous pouvons personnaliser les remerciements relatifs à votre soutien et votre engagement à nos côtés, n'hésitez pas à nous solliciter.

FORMULAIRE DE DON



Je souhaite que mon don puisse aider le Centre hospitalier de Grasse pour :

.....

Je souhaite que mon don reste anonyme : Oui Non

Je souhaite recevoir un reçu fiscal : Oui Non

Je suis :

un particulier une entreprise une association

Mme. M. Mme. et M.

Nom : Prénom :

Entreprise :

N°SIREN-SIRET/code APE :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Nature du don :

financier en nature* (matériel, matériaux, fournitures) compétence* (prestation de service)

**obligation de fournir votre RIB et un justificatif d'évaluation du don (devis) ou attestation sur l'honneur signée.*

Montant du don : euros

J'effectue mon don financier :

par chèque libellé à l'ordre du « Trésor Public » -
Puis l'envoyer à : CH de Grasse Service Communication
et Mécénat, Chemin de Clavary 06130 GRASSE

par virement bancaire (en précisant « DON +
votre nom » dans le libellé du virement).

CODE BANQUE	CODE GUICHET	N°COMPTÉ	CLE RIB
10071	06000	00002007099	52
IBAN : FR76 1007 1060 0000 0020 0709 952			
DOMICILIATION : TPNICE			
BIC : TRPUFRP1			

Au titre de l'impôt sur le revenu (IRPP), votre don est déductible à hauteur de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable (don à effectuer avant le 31 décembre) - Au titre de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), 75 % du don versé peut-être réduit directement de l'impôt dû dans la limite de 50 000 € - Le don de votre entreprise est réductible à hauteur de 60% dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires (art.238 bis du C.G.I.). Lorsque le montant de la défiscalisation est supérieur à 0,5%, l'excédent peut être reporté sur les 5 exercices suivants.

Bon pour don,
date et signature :

Bon pour accord
date et signature :

La Directrice adjointe en charge du mécénat

NOUS CONTACTER ET NOUS SOUTENIR :

Service Communication & Mécénat
Lucile CASTRILLO : 04.93.09.56.80
Gaëlle GOZZERINO : 04.93.09.51.40

mecenat@ch-grasse.fr

Chemin de Clavary 06130 GRASSE
www.ch-grasse.fr



MERCI !



